

2019/E1/052

**REPONSE DE M. Jean BIANCUCCI**  
**A LA QUESTION DEPOSEE PAR Mme Véronique ARRIGHI**  
**AU NOM DU GROUPE « Femu a Corsica »**

**OBJET : Bilan d'étape des démarches initiées par la CdC auprès des communes**

Madame la Conseillère,

Comme vous l'avez dit le constat est général et partagé.

Chaque année, le déséquilibre entre le monde rural, le périurbain et l'urbain s'accroît. On assiste au même moment à un désengagement de l'Etat et à la disparition de bon nombre de postes et de services.

Pour ce qui concerne notre majorité, à partir de janvier 2016, une nouvelle approche des réalités territoriales a été mise en place (délibération de janvier 2017) et une approche transversale au niveau des communes (à la fois sur l'infra et le supra). J'en veux pour preuve la mise en place d'une politique forte de la montagne avec des moyens financiers conséquents, notamment des aides plus ciblées en direction des communes.

En effet, une des problématiques pour la Collectivité de Corse, c'est la mise en œuvre efficace de ses politiques publiques.

Cet objectif ne peut être atteint si une relation vertueuse avec l'ensemble des acteurs du bloc communal n'est pas maintenue et développée.

Pour ce qui concerne ma délégation, j'ai décidé de mettre rapidement en place deux démarches. La méthode est simple, il faut accompagner, assurer le suivi et, bien entendu, l'évaluation des politiques mises en œuvre :

- La première consiste en une cinquantaine de réunions sur le terrain au plus près des maires ;
- La seconde, plus large consiste en la mise en œuvre d'une délibération de l'Assemblée de Corse du 27 janvier 2017.

Pour la première démarche, il s'agit donc d'aller sur le terrain, au plus près des réalités. Il s'agissait aussi de renouer et renforcer le dialogue avec les maires et de donner une impulsion forte en lançant une tournée de réunions sur les micro-territoires.

Dans cet esprit, il a donc été décidé ce cycle de réunions.

Au vu des compétences qui sont les miennes, j'ai mobilisé pour ces réunions, bien entendu, les services de l'AUE, ainsi que ceux de la Direction générale adjointe en charge de l'Aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse.

Nous avons mené aujourd'hui 18 réunions et rencontré plus de 150 maires.

Il s'agira de vous présenter un bilan de ces réunions au plus tôt bien sûr, je pense que ce sera le cas dans le courant du mois d'octobre.

Ensuite, il y a les « Ghjurnate per l'acconciu di u tarritoriu » qui sont menées dans la cadre de la délibération de janvier 2017 pour créer une articulation concrète entre les plans et programmes de la Collectivité de Corse, et les projets de territoires.

Il s'agit de travailler avec les différents acteurs d'un grand territoire : on a été en Balagna, dans le Taravu/Sartinesu/Valincu. On continuera sur d'autres territoires. Il faut établir des passerelles durables entre les projets portés par les communes et les actions de la Collectivité de Corse, en alimentant, et je pense qu'ensuite le Président du Conseil exécutif vous fera part des réunions qui sont tenues dans les grandes régions et qui ont pour objectif d'aboutir à des contrats de territoire. Donc, il faut bien distinguer les choses.

Cette démarche, bien entendu, demande un peu de temps.

Elle se fera en trois phases : diagnostic, orientation et ensuite, bien sûr, l'action et le choix des politiques mises en œuvre.